

LETTRE DES AMIS n° 75*** IMPORTANT**

Les Archives départementales de la Haute-Garonne seront fermées du 1er au 15 juillet 1990 inclus. Réouverture : le lundi 16 juillet à 8 h 30.

La date de l'Assemblée générale de notre association vous sera communiquée dans la prochaine lettre des Amis (n° 76) qui paraîtra en septembre prochain.

Au cours de l'année prochaine, Monsieur Pierre GERARD donnera une série de conférences pour les Amis. Il développera le thème : "Histoire et culture, l'exemple des Pays d'Oc". (Une conférence par trimestre, le premier samedi du deuxième mois de chaque trimestre).

*** NOMINATION**

Les Amis des Archives de la Haute-Garonne souhaitent la bienvenue à Monsieur Pascal TANESIE, le nouveau Président de la salle de lecture qui a pris officiellement ses fonctions, le mardi 5 juin dernier. Originaire de l'Aveyron, il rejoint notre région après un séjour de plusieurs années dans le département de la Creuse.

Les Amis lui adressent avec toutes leurs félicitations, leurs meilleurs vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

La Présidence de la salle de lecture sera désormais assurée alternativement par Madame Nadine ESCANDE et Monsieur Pascal TANESIE.

*** REMERCIEMENTS**

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne

Le Conseil d'Administration, le bureau, le Président de l'Association, remercient bien vivement le Docteur SARRAMON, MM. Christian CAU et Jean-Paul ESCALETTES qui ont animé le dîner-débat du 22 mai dernier - avec talent et compétence -.

Un grand merci également au R.P. Xavier RECROIX, à Mme M.F. PUYSEGUR-MORA, à MM. G.P. SOUVERVILLE, Ch. CAU et J.P. ESCALETTES pour leurs interventions lors de la sortie de fin d'année.



* EXPOSITIONS

. "La Manufacture des Tabacs de Toulouse, 100 ans d'histoire et après ?"

Exposition réalisée par l'"Association pour la sauvegarde de la Manufacture des Tabacs" déjà montrée au public toulousain au Forum des Cordeliers et accueillie aux Archives de la Haute-Garonne. Dans ce nouveau cadre, elle est augmentée de documents concernant surtout l'Ancien Régime.

Elle est ouverte au public à partir du 16 juillet, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à midi et de 14 h à 17 h..

. "France - Etats-Unis : les Français dans la première révolution atlantique, 1776-1783".

Réalisée par les étudiants de "Dickinson College" avec la participation des Archives départementales de la Haute-Garonne et du Consulat des Etats-Unis pour le Sud-Ouest de la France, cette exposition est ouverte au public du 8 au 30 juin 1990 du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 14 heures à 17 h 30, au Dickinson College, 40 rue du Japon à Toulouse (Tél. 61.25.83.21).

A cette occasion un catalogue a été édité avec une préface de Mme Judith HEIMANN, Consul Général des Etats-Unis pour le Sud-Ouest de la France suivie d'un avant-propos de M. Pierre GERARD consacré à "La Guerre d'Amérique et la France".

* POUR INFORMATION

Monsieur Pierre GERARD a reçu une lettre venant de la Direction des Archives de France dans laquelle Monsieur DUCHEIN, Inspecteur Général des Archives évoque les activités menées par notre Association. Nous avons le plaisir de vous la communiquer.

Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire

Direction
des Archives de France

LE MINISTRE DE LA CULTURE, DE LA
COMMUNICATION, DES GRANDS TRAVAUX
ET DU BICENTENAIRE

Service technique

Référence à rappeler :

MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL
DE LA HAUTE-GARONNE

AD-
4685

(Archives départementales)

Affaire suivie par : M. Cheynet

Poste :

40.27.60.02

DE 9504

23 MAI 1990

O B J E T : Archives départementales. Action culturelle.
Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne.

M. le conservateur en chef, directeur des Archives départementales m'a fait parvenir récemment les dernières publications de l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne.

Cet envoi me permet de mieux connaître les actions de mise en valeur du patrimoine archivistique poursuivies avec talent par l'Association. M. le directeur des Archives départementales sait l'intérêt que je porte à suivre le développement de l'action scientifique et culturelle des Archives, auxquelles les Sociétés des Amis apportent une contribution signalée, et je le remercie de son envoi.

Si M. le directeur des Archives départementales le juge utile, je serais heureux de diffuser auprès du public des Archives nationales quelques dépliants annonçant la réédition du recueil sur les Bastides méridionales.

**POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION,
LE DIRECTEUR GENERAL DES ARCHIVES DE FRANCE**

p.o. L'Inspecteur Général des Archives

M. DUCHEIN

*** VIENT DE PARAÎTRE**

. Alain COSTES, le dynamique président de l'Association "Savès-Patrimoine" vient de faire paraître un ouvrage fort documenté consacré à l'"Archéologie en Savès" (Réf. Savès-Patrimoine, mai 90 HS n° 27).

De nombreux documents iconographiques, des dessins de poteries et d'objets divers de différentes époques, des cartes illustrent cette publication que nous recommandons à tous ceux qui s'intéressent à cette région située entre la Save et le Touch.

On peut se procurer cet ouvrage auprès d'Alain COSTES, 5 place de la Poste, 31370 Rieumes.

. Il y a quelques années notre ami, M. J. GUILLEMINOT faisait paraître un fascicule consacré à l'histoire de Saint-Sauvy au Moyen Age. Il vient de publier un 2ème fascicule consacré à cette petite commune du Gers du canton de Gimont intitulé : "Saint-Sauvy : prélude à l'histoire" qui couvre la période allant de la préhistoire au 10e siècle de notre ère. Pour se procurer cette étude on peut s'adresser à son auteur M. J. GUILLEMINOT à Saint-Sauvy, 32270 Aubiet.

. Par ailleurs, notre ami, M. Charles GASPARD nous a remis une petite plaquette consacrée à "La Colonne commémorative de la bataille de Toulouse du 10 avril 1814", érigée sur les hauteurs du plateau Jolimont, près de l'Observatoire.

*** REPONSE A L'AVIS DE RECHERCHE n° 8**

Qu'est-ce qu'un **juges d'appeaux** ?

Un **juges d'appeaux** est un officier de judicature des sénéchaussées du Languedoc et de Guyenne chargé d'examiner en deuxième instance les causes surtout criminelles sur lesquelles a statué un **juges royal ordinaire**.

Il est généralement licencié et même docteur.

*** REPONSE A LA QUESTION POSEE PAR NOS AMIS COMMINGEOIS
(lettre n° 74 p. 4)**

Nous avons reçu plusieurs réponses toutes concordantes ; l'objet décrit est un "**cadran de berger**" ou si l'on préfère un "**gnomon**". On s'en sert pour déterminer l'heure. Le grand Larousse illustré donne cette définition du gnomon : "*instrument se composant d'un style quelconque faisant ombre sur une surface plane et horizontale et destiné à indiquer, d'après la longueur de l'ombre du style, la hauteur du soleil et de la lune au-dessus de l'horizon et leur orientation, c'est-à-dire l'heure*".

Lors du cours de paléographie du samedi 19 mai, notre ami, Louis LATOUR, nous a montré un "cadran de berger" qu'il possède et nous a expliqué son fonctionnement.

* COMMINGEOIS, VOUS AVEZ LA PAROLE !

Communiqué :

L'antenne des Archives de la Haute-Garonne à Saint-Gaudens sera fermée du 1er au 31 août 1990 pour raison de congé.

De nombreux passionnés ont assisté, le mercredi 16 mai 1990 à Toulouse, à la conférence de M. Pierre GERARD, sur le thème : "*Dans les pas des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, au Moyen Age*", sous l'égide de la Société Toulousaine d'Etudes Médiévales.

Les Commingeois remercient M. GERARD pour un si brillant et si vivant exposé qui a enthousiasmé un large public franco-espagnol.

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS EN COMMINGES

I) La Société des Etudes du Comminges :

dont le Président est M. Georges FOUET, a publié le bulletin du 1er trimestre 1990 (Tome CIII). La couverture se distingue par une très belle photographie couleur de Saint-Béat "Clef de France" (le photographe est M. Ch. Bozzolan).

Je vous propose le sommaire de cette revue qui est toujours aussi remarquable :

J. OMNES, La grotte de l'Avent et le flibustier de Lortet.....	1
J. PAULIN, Les Gués d'Auvergne.....	3
E. GARLAND, Le décor monumental des églises romanes du Comminges..	11
B. JOLIBERT, Fouilles de l'aire du cloître et de la salle capitulaire de la Collégiale de Saint-Gaudens.....	27
J. CARSALADE, Le culte de St-Sabin d'Escanecrabe des origines à la Révolution.....	45
R.F. FOURASTE, Répartition des groupes humains en Haut-Pays des Quatre-Vallées.....	59
H. MENARD, Curiosités archéologiques	73
G. MANIERE, Taxes générales de la commune de Bérat (1793).....	79
A. COSTES, La Révolution en Savès et Serrère.....	83
G. MANIERE, Nouveaux documents sur l'insurrection royaliste de l'an VII Problèmes et méthodes d'analyse historique de l'activité notariale XVe-XIXe siècles.....	91
G. MANIERE, A Cazères et Valentine les mésaventures de P.P. Baric en 1794.....	93
C. ARRIEU, L'activité pastorale communautaire en Barousse au XIXe s.....	99
A. DUMAIL, Notre-Dame en Comminges (Barousse).....	109
G. MANIERE, Notes sur l'ancienne station thermale de Boussan.....	123
J. MANSAS, Les communautés de Barousse et la forêt du XVIIe au XIXe siècle.....	129
G. LAGAILLARDE, Centenaire de l'érection de la statue de d'Etigny à Luchon en 1889.....	141
R. BORDES, Dans la Ballongue.....	145
P. GUILHOT, Bibliographie.....	149

Chroniques Régionales : Table ronde sur les Notaires, p. 2.- La Vie chez Nous, p. 58.- Passeport pour les eaux d'Encausse en 1588, p. 72.- Le château de Larrouzet à Lavelanet-de-Comminges, p. 77.- Conflit paroissial à Saman en 1791, p. 82.- Histoire et traditions Carbonnaises, p. 98.- Dans le vie d'une paroisse : Labarthe de Rivière 1740, p. 100.- Montesquieu-Volvestre : Une bénédiction improvisée en 1910, p. 140.- Les vicissitudes de J. de Gauléjac habitant de Boussan, p. 154.

Bibliographie : Sur une importante étude du Professeur Durliat, p. 10.- Montaut, p. 78.- Bertrand Barrère : la voix de la Révolution, p. 90.- Savès-Patrimoine : les jeunes et la Révolution, p. 98.- Carnet de route de Prosper Hallier, médecin de la mission Fourreau-Lamy, p. 128.- Saint-Julien, p. 150.

. Si vous désirez être abonné à la Revue du Comminges, il convient de vous adresser à l'Office du Tourisme, place du Mas St-Pierre, 31800 Saint-Gaudens. Téléphone 61.89.15.99. Le coût de l'abonnement annuel est de 130 F TTC.

. La Société des Etudes du Comminges possède une bibliothèque digne d'intérêt : située au 1er étage de la "Maison des Arts et des Associations" 5, rue de la République à Saint-Gaudens. Une permanence y est assurée tous les 2ème et 4ème samedi de chaque mois entre 14 h et 16 h.

. La Société organise, chaque année, des sorties-études : le premier samedi de mai, le premier samedi de juillet et le premier samedi d'octobre afin de mieux faire connaître le Comminges.

II) Evasion d'un jour :

La volonté de concrétiser une coopération réelle et efficace entre associations voisines et amies, s'est manifestée par la sortie dominicale commune de la "**Société d'Etudes et Recherches de l'Ancien Pays de Nébouzan**" et les associations : "**Sauvegarde Bonnefont**", "**Savès-Patrimoine**" et "**Le Viaduc**", le 20 mai 1990.

La commémoration du 9ème centenaire de Bernard de Clairvaux qui nous menait à FLARAN, favorisa la visite du site fortifié tout proche de LARRESINGLE, ancienne résidence des abbés de St Pierre de Condom, fondée au IX^e siècle et qu'occupèrent plus tard les évêques de cette ville, à partir du XIV^e siècle.

Cette "Carcassonne Gasconne", ainsi qualifiée par M. Marcel DURLIAT (Larresingle. Ed. Privat. 1973), fut fort appréciée de nos visiteurs conquis par le charme exceptionnel que l'absence de restauration donne à l'ensemble, alors que l'intérieur du château offre l'image surréaliste de monumentales cheminées aériennes que les planchers effondrés sur trois niveaux ont laissé sans support... Comme le Moulin de Daudet, le château a aussi ses locataires. Il n'est pas devenu la maison de quelques lapins et d'un hibou penseur mais la demeure des pigeons bisets.

A Gondrin, le repas servi fut digne d'une bonne chère Gasconne que Pardailhan-même aurait appréciée.

L'après-midi ce fut la visite de FLARAN. Cette abbaye cistercienne fut fondée en 1151 par Lescaladieu, fille de Morimond, alors que ce monastère venait à peine de quitter les froides sources de l'Adour pour s'installer à Bonnemazon, au pied de la forteresse de Mauvezin.

Les efforts du département du Gers se sont portés sur Flaran. L'église romane et la salle capitulaire du XII^e, le cloître du XIV^e et des bâtiments plus tardifs (certains sont du XIX^e) en font un ensemble composite capable de montrer mais aussi d'accueillir sans décevoir.

Ajoutons que la compétence des conférenciers qui nous accueillirent sur l'un et l'autre monument nous permit de connaître, jusqu'au moindre détail, l'histoire de ces deux fleurons de l'architecture bénédictine et cistercienne les mieux préservés en Armagnac et Gascogne.

III) Les Associations "Lespugue pour tous" (Président M. Nespoulous) et "Comminges Patrimoine" (Président M. Jolibert)

ont inauguré, le 26 mai 1990 à Lespugue, une exposition intitulée : "350.000 ans de préhistoire et d'histoire du Sud-Ouest". Les très nombreux visiteurs dont de nombreux élus, ont pu apprécier un travail sérieux : une maquette du site, céramiques, objets en os et silex, reproductions de peintures paléolithiques, outils néolithiques.

travail sérieux : une maquette du site, céramiques, objets en os et silex, reproductions de peintures paléolithiques, outils néolithiques.

Cette exposition a été réalisée en collaboration avec la circonscription des Antiquités Préhistoriques de Midi-Pyrénées. Un spectacle son et lumière donna toute sa mesure, à 21 h 30 dans le cadre de la villa gallo-romaine de Montmaurin avec l'ensemble vocal et groupe instrumental d'Aureilhan (musique classique et moderne).

Un feu d'artifice peu commun favorisant un décor des plus surréalistes termina cette soirée qui avait attiré un très grand public.

A l'initiative de cette soirée, citons :

- M. DUCASSE, adjoint chargé de la Culture et du Tourisme à Montmaurin,
- Mlle PASSEMAN, conservateur des Monuments historiques,
- la Mairie de Montmaurin ainsi que les Associations montmaurinoises regroupées en partenariat avec la DRAC et le Conseil général de la Haute-Garonne.

Lespugue pour le musée, le château et les grottes, Montmaurin pour la Villa gallo-romaine se visitent : Samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

IV) L'"Association Ramefort" vient de se créer à Cassagnabère-Tournas. Une équipe dynamique avec pour Président M. Michel MARTIN, se propose, après de sérieuses recherches, de porter à la connaissance de tous, l'histoire de la commune.

Ouverte à tous, cette association éditera, d'ici peu, une brochure qui, certainement, ne manquera pas d'intérêt.

"Association Ramefort"
31420 CASSAGNABERE-TOURNAS
Tél. 61.98.92.95.

. **Commune de Montréjeau** (ancienne bastide royale) :
XXXI^e Festival Folklorique international : 12, 13, 14 et 15 août 1990.
Office du Tourisme : Tél. 61.95.80.22.
France - Espagne - Portugal - Hollande - Tchécoslovaquie - Inde - Pérou - Gabon -
Roumanie - Hongrie - Thaïlande - Pologne - Pays Basque.

. **Vous avez dit : Olivetains ?**

C'est à ABU-GOSH, habitat fossile du néolithique que se serait situé l'Emmaüs évangélique, à "60 stades de Jérusalem".

On peut y voir une crypte-forteresse, construction médiévale des croisés, édifice dont la vocation première de sanctuaire fut, à l'évidence, subordonnée ensuite à celle d'un refuge.

Y demeurent quelques religieux français venus de Normandie (BEC-HELLOUIN). Ces moines qui vous accueillent en Terre-Sainte, ce sont des Olivetains, congrégation bénédictine qu'un certain BERNARD TOLOMEI fonda en 1319, dans la région de SIENNE, au monastère de Mont-Olivet, toponyme transparent, s'il en est.

Tout comme les cisterciens, ils furent des réformateurs. Surtout en Italie, où leur ordre mis sous la protection de Clément VI, domina le monachisme, dans la seconde moitié du XIV^e siècle.

C'est leur ancien couvent, restauré par le Conseil général de la Haute-Garonne, que l'on présentait au public à Saint-Bertrand de Comminges, "le Grand Site", le 1er juin 1990 en présence de M. Pierre IZARD et de nombreuses personnalités Commingeoises. M. Jean-Luc SCHENCK,

"Aux Olivetains" on trouve un centre d'information et d'accueil touristique, une documentation sur le site, une boutique culturelle et une librairie qui comprend plus de cinq cents titres d'intérêt touristique, archéologique et historique ; un espace lecture, des expositions d'Art ancien ou contemporain. Actuellement, présentation des autels votifs provenant de Saint-Béat et de Saint-Bertrand et les sculptures sur bronze de Bernard Rives. Passé et présent culturels font vivre Lugdunum Convenarum.

On visite au mois de juin de 10 h à 19 heures, à partir du mois de juillet de 9 h à 19 h 30.

. Programme du Festival du Comminges

Voir le document à la fin de la lettre.

Marie-France PUYSEGUER-MORA

* LES SCOLANIES DU COMMINGES AU XIV^e SIECLE : QUELQUES COMPLEMENTS

A la suite de l'article de G.P. Souverville concernant les scolanies du Comminges au XIV^e siècle (Lettre des Amis n° 73), il importe de rappeler l'excellente publication du Pouillé commingeois de 1387-1388 par l'abbé Raymond Corraze dans le Bulletin Philologique et Historique des années 1936-1937, pages 101 à 227. Dans son ouvrage consacré à l'Histoire des Evêques de Comminges (1939), le chanoine P. Contrasty évoque aussi ces scolanies, en mentionnant non seulement le Censier de 1387, mais encore un document antérieur, le registre 392 des Collectories de 1369, aux Archives vaticanes. Ceci permet de dresser le tableau récapitulatif suivant :

Archiprêtres	Collectories de 1369 Registre 392. Rome	Censier de 1387-1388 A.D.H.G. 3 G 66
Rivière	?	Montréjeau-Ausson Pointis-Rivière Encausse-Cabanac Gourdan-Polignan Paysous-Régades
Nébouzan	Anisan, Gensac	Lespugue-Sarramezan Gensac
Nestier	Mor (pour Montserié ?), Bize	Bize-Montserié
Barousse	Esbareich	Esbareich-Sost-Betpouey
Aure supérieure	Grézian	Bourisp
Aure inférieure	Mont et Cadéac	
Izaut	Aspet, Estadens, Montastruc Pointis-Inard	Estadens, Montastruc-Chein Pointis-Inard-Rieucazé, Aspet
Salies	Fréchet, Castagnède	Fréchet-Saint-Michel
Bourjac	St André, Francon, Cassagnabère, Lespugue Cardeillac, Latoue, Lalouret	Cardeillac, Cassagnabère, Latoue-Liéoux, St André- Esparron
Serrère	L'Isle-en-Docon Péguilhan, Puymaurin	Péguilhan-Bonrepaux, Montbernard, Puymaurin L'Isle-en-Dodon, Charlas
Val d'Aran	Lès	Lès

Archiprêtres dépourvus de scolanies : Gessa, Cieutadès, Frontignes, Layrisse, Bavartès, Luchon, Oueil, Larboust, Louron (et Aure inférieure en 1387) : soit essentiellement la partie montagnaise du Comminges.

On peut ajouter que la scolanie de Latoue est connue dès 1337. En effet, le 2 mars de cette année-là (nouveau style), dans l'église cathédrale de Chartres, Raymond Saquet est tenu de démissionner de son poste de scolain *de Turre... Convenarum diocesis*, par le Pape Benoît XII, natif de Saverdun, au pays de Foix (J.M. Vidal, "Benoît XII 1334-1342, Lettres communes..." 1905 ; Revue de Gascogne, 1905 p. 537 et 1906, p. 91). Maître es arts, Raymond Saquet est certainement démis pour cumul de bénéfices, en raison de ses autres fonctions à Reims et Cassel.

Originaires du Midi, les Saquet étaient, ou avaient été, seigneurs d'Auterive, et sont compris au nombre des gentilhommes des baillages de Saint-Félix et de Caraman dans l'Acte du Saisimentum Comitatus Tholosani de 1271. Latoue a probablement représenté un premier poste pour le jeune diplômé frais émoulu de l'université toulousaine, certainement favorisé ensuite par la fortune qui est celle du clergé méridional d'alors (Papes d'Avignon). Son éloignement, rendu permanent, aura sans doute été mal apprécié à Latoue et par l'évêché de Comminges.

Dans une large mesure, mais pas obligatoirement, l'existence de scolaries paraît liée à l'ancien régime seigneurial : éducation de la noblesse, préformation, avant les études supérieures, pour les fonctions sacerdotales (chapitres collégiaux, abbayes, rectorats, scolaries, etc.), profitant également à la bourgeoisie et à la paysannerie aisée locales.

Ph. de La Tour

*** UNE PRECISION FORT INTERESSANTE CONCERNANT LA LETTRE ADRESSEE LE 28 MARS 1869 PAR VICTOR ROBERT A UN DE SES AMIS TOULOUSAINS NOMME LOUBENS (article de Madame Françoise LOURDOU-PETIT paru dans la lettre n° 74)**

Notre ami, M. Charles-Louis d'Orgeix, nous apporte les précisions suivantes :

"Cette lettre était adressée à VICTOR GOUNON-LOUBENS demeurant 2 rue Daussargue (l'actuel hôtel de Roquette).

Je vous signale que l'AUTA a publié une autre lettre de Victor ROBERT dans son n° 552 de Janvier 1990.

Victor ROBERT était l'un des meilleurs amis de Victor LOUBENS (alias Victor de Gounon-Loubens). Ils étaient en 1837 tous les deux élèves d'INGRES à ROME.

Victor ROBERT aurait laissé une œuvre peinte importante dont l'essentiel serait conservé au château de la ROCHE ROBERT près de LA VOULTE POLIGNAC (par sa famille qui existe toujours).

Je possède une quinzaine de lettres de Victor Robert, toutes très intéressantes, traitant soit de problèmes politiques, soit de peinture et occasionnellement de voyages en Angleterre (description d'une qualité exceptionnelle de la campagne anglaise).

L'Association des Amis du musée INGRES à Montauban s'intéresse également à ce personnage."

Charles-Louis d'Orgeix

*** UN CONFLIT SOCIAL, A TOULOUSE, A LA FIN DU SECOND EMPIRE**

Il existe dans la série M, aux Archives de la Haute-Garonne, sous la cote M 196, 225, un curieux document qui attire immanquablement l'attention du lecteur. Il s'agit d'une lettre adressée, en avril 1868, au Préfet de la Haute-Garonne, par les ouvriers tailleurs de pierre de Toulouse. Au bas de celle-ci figurent des signatures disposées autour et à l'intérieur de deux cercles concentriques. Elle nous a paru présenter un intérêt tout particulier dans la mesure où elle pose un certain nombre de questions auxquelles nous nous efforcerons de répondre.

La lecture du document original qui vous est communiqué présentant quelques difficultés, en voici sa transcription :

Toulouse, le avril 1868. (1)

"A Monsieur le Préfet du département de la Haute-Garonne

Monsieur le Préfet

Les soussignés ouvriers tailleurs de pierre, habitans de Toulouse ont l'honneur de s'adresser à vous pour vous faire connaître que pour la saison dans laquelle ils se trouvent aujourd'hui, leur journée commence à 5 heures du matin et finit à 7 heures du soir (2). Toulouse est la seule ville de France où les journées sont si longues car dans toutes les villes de 1ere classe telles que Lyon, Bordeaux, etc..., elles commencent à 6 heures et finissent à 6 heures. Aussi, ils viennent auprès de vous pour vous dire qu'à dater de lundi prochain, ils allaient en faire de même ; ils ont cru de leur devoir de vous en prévenir afin que vous ne crussiez pas à une manifestation de leur part. Ils en sont éloignés car ils sont tous partisans du travail, du bon ordre et de la tranquillité. Confians en votre bonté, ils ont l'espoir que vous voudrez bien accueillir favorablement leur supplique.

Ils ont l'honneur d'être, avec le plus profond respect de Monsieur Le Préfet, les très humbles et très obéissants administrés."

Suivent 73 signatures disposées comme on peut s'en rendre compte, sur le document original, autour et à l'intérieur de deux cercles concentriques.

. Nature du document : Il s'agit d'une pétition, d'une protestation collective des ouvriers tailleurs de pierre toulousains qui décident, d'un commun accord, de réduire de deux heures leur journée de travail, pendant la belle saison. Ils n'effectueront plus désormais que 12 heures de travail, au lieu de 14 heures. En décidant cela, ils restent dans le cadre de la légalité. En effet, le décret du 9 septembre 1848 en vigueur sous le Second Empire, fixe à 12 heures par jour la durée légale du travail.

Leur revendication étant parfaitement justifiée, ils s'adressent directement au Préfet car ils pensent que celui-ci, représentant du pouvoir central dans le département, chargé de faire appliquer la loi, ne pourra que les soutenir dans le différend qui les oppose à leurs patrons.

. En examinant les signatures et en relevant les noms des ouvriers qui ont signé, on s'aperçoit que la quasi totalité des patronymes qui figurent au bas de la lettre sont d'origine occitane : Courtade, Castan, Salvy, Audouy, Fauré, Frayssé, Amade, Brousse, Ramond, Trouilhet, Escourbiac, Astruc, Castel, Magré, Espinasse etc... Ce qui laisse supposer que ces ouvriers sont originaires du Midi de la France, sans doute, pour la plupart d'entre eux, de la région toulousaine.

D'autre part, parmi les 73 signatures répertoriées, on ne relève que 6 croix. Ainsi, plus des 9/10e des ouvriers tailleurs de pierre savent signer leur nom, ce qui semble indiquer un niveau d'alphabétisation nettement supérieur à celui que l'on enregistre dans le Midi toulousain, à la même période, surtout dans les campagnes. (3).

Mais l'examen des signatures pose, bien évidemment, une question essentielle : pourquoi les ouvriers tailleurs de pierre ont-ils éprouvé le besoin de signer en adoptant un "code circulaire" ?

Sans doute est-ce par esprit de solidarité. Comme dans un essaim, chaque élément est lié indéfectiblement à l'ensemble du groupe (4). Mais à côté de cette cohésion, de cette solidarité affirmées, le dispositif adopté constitue aussi un moyen habile pour éviter que ne soient connus les "meneurs" dont les noms se trouvent, tout naturellement noyés dans la masse des signatures. Il s'agit là d'une sage précaution compte tenu des circonstances du moment.

Pour mieux comprendre les raisons qui ont motivé un tel comportement, il nous paraît nécessaire d'évoquer le statut de l'ouvrier, à la fin du Second Empire ainsi que le contexte politique et social toulousain, au début du printemps 1868.

Rappelons qu'en 1864, Napoléon III a accordé le droit de grève aux ouvriers mais qu'ils n'ont pas le droit de créer des syndicats. Ils restent toujours soumis aux dispositions de la loi Le Chapelier, votée en 1791, par l'Assemblée Nationale qui stipule dans son article 2 que :

"... les ouvriers ou compagnons d'un art quelconque ne pourront lorsqu'ils se trouveront ensemble se nommer de président ni de secrétaire ou syndic, tenir des registres, prendre des arrêtés ou délibérations, former des règlements sur leurs prétendus intérêts communs."

En se réunissant pour rédiger une pétition, en la faisant circuler pour recueillir des signatures, ils transgressent la loi et sont passibles de poursuites judiciaires.

Et ceci d'autant plus que la situation politique et sociale toulousaine est particulièrement tendue, au début du printemps 1868. A la faveur de la "libéralisation" du régime, les républicains manifestent ouvertement leur opposition, surtout après la large victoire obtenue aux élections municipales de Toulouse, en 1865, qui a contraint le Préfet à suspendre la municipalité pour la remplacer par une commission nommée. Au fur et à mesure que les années passent, la contestation devient plus vive. Le mécontentement des couches sociales les plus défavorisées dû à la montée des prix et du chômage est exploité par les adversaires du régime. Il s'exprime parfois avec violence. Ainsi, le 11 mars 1868, des bandes de jeunes gens auxquels se sont joints des "*individus de mauvaise mine*" (sic) parcourent les rues de la ville en proférant des cris séditionnels et en brisant, à coups de pierres des vitres et des lanternes à gaz qui se trouvent sur leur passage. Ils s'attaquent au Palais du Maréchal, au Marché Couvert ainsi qu'à la maison de l'ancien maire de Toulouse, le comte de Campaigno, ami personnel de l'Impératrice Eugénie. Pour éviter de nouveaux débordements de violence, le lendemain, la troupe investit la ville. Les places où s'étaient formés les rassemblements sont occupées par des détachements de soldats tandis que des pièces de canon sont installées à St Etienne et au Capitole. Des arrestations sont opérées, et, à partir du 24 mars, le tribunal correctionnel prononce de lourdes sentences à l'égard des meneurs (5).

L'agitation sociale attisée par la montée du chômage et la hausse sans cesse croissante des produits de première nécessité laisse entrevoir des lendemains difficiles. Le 30 mars, "un placard" est affiché en ville : il s'agit d'un appel adressé aux ouvriers pour les inciter à revendiquer de meilleurs salaires plus conformes au coût de la vie. Le Préfet et les autorités chargées du maintien de l'ordre sont inquiètes. D'autant plus, que, chaque jour, le commissaire central de police, leur adresse des rapports alarmants sur l'état d'esprit qui règne dans la ville. L'émotion est grande, lorsque, le 1er avril, est découvert sur la porte principale de la basilique Saint-Sernin un "placard" séditionnel, particulièrement injurieux à l'égard de l'Empereur Napoléon III (6).

Dans ce contexte là, on comprend mieux, dès lors, pourquoi les éventuels "meneurs" ne tiennent pas à être démasqués et adoptent un moyen habile pour préserver leur anonymat.

Une question reste cependant posée, à laquelle il est bien difficile de répondre.

. Qui a écrit la lettre ?

Ce n'est sans doute pas un des ouvriers tailleurs de pierre. L'écriture habile, régulière semble indiquer qu'il s'agit d'une personne cultivée, habituée à rédiger des lettres. C'est ce que semble prouver la parfaite correction des phrases avec notamment l'emploi, à bon escient, de l'imparfait du subjonctif.

L'analyse "socio-linguistique" peut-elle nous éclairer ?

Le "lexique" de type paternaliste et même religieux ("ils viennent auprès de vous, confiants en votre bonté" etc...) pourrait laisser supposer que le rédacteur de la lettre est un homme d'église, un prêtre, plutôt qu'un écrivain public habitué à des formules stéréotypées, d'une grande banalité. Ce qui n'aurait rien d'étonnant dans la mesure où l'église, sous le Second Empire, contrôle les "Sociétés de Secours Mutuel" destinées à venir en aide aux ouvriers en difficulté. Mais, bien entendu, il s'agit là d'une hypothèse, bien difficile à vérifier.

. Une chose est sûre, cependant, ce document est tout à fait révélateur de la mentalité des ouvriers toulousains, à la fin du Second Empire.

Les ouvriers toulousains appartiennent à de petites entreprises de type artisanal (quelques dizaines d'ouvriers à peine, souvent moins). Les patrons, durs à la tâche, travaillent d'ailleurs, le plus souvent avec eux, donnant l'exemple de la ténacité et du travail bien fait.

Les ouvriers toulousains ne sont pas des révolutionnaires. Ils sont humbles et soumis à l'autorité en général, soucieux de rester dans la légalité.

A cet égard, un passage de la lettre nous semble tout à fait significatif : ...*"ils sont tous partisans du travail, du bon ordre et de la tranquillité."*

. Comment s'est terminé ce conflit du travail ?

Les documents se trouvant aux Archives départementales ainsi que la lecture de la presse locale nous apportent la réponse (7). Les patrons, réunis au Temple maçonnique ont accepté l'essentiel des revendications des ouvriers. La journée de travail est réduite de deux heures tandis que le salaire horaire est doublé pour tous ceux qui désirent effectuer des heures supplémentaires (8).

Mais, si ce conflit social s'est, somme toute, bien terminé, il n'a été, en fait, que le prélude à une série d'autres conflits qui ont affecté, pendant tout le printemps et l'été 1868, la plupart des corps de métiers toulousains. Maçons, serruriers, forgerons, peintres en voiture et bâtiment, fondeurs, scieurs de long, boulangers... ont chacun à leur tour revendiqué des augmentations de salaires et de meilleures conditions de travail.

En conclusion, comme nous l'avons dit plus haut, ce document apparaît comme tout à fait révélateur de l'état d'esprit des ouvriers toulousains, à la fin du Second Empire et des rapports de type paternaliste qui existent, à cette époque là, entre ouvriers et patrons. Quelque trente ans plus tard, à l'aube du XXe siècle, les mentalités ont bien changé ainsi que le prouve une lettre publiée dans la "Dépêche" du 6 février 1900, découverte au hasard de nos recherches (9). Organisés au sein de leur chambre syndicale, les ouvriers tailleurs de pierre ont pris conscience qu'ils constituent un "groupe de pression" avec lequel il faut compter. L'avertissement qu'ils adressent à Honoré Serres, le Maire de Toulouse, en est une éloquente démonstration.

Gilbert FLOUTARD

NOTES

(1) La lettre n'est pas datée avec précision. Le jour n'est pas indiqué. Selon Nicole Rouja, auteur d'un D.E.S. consacré à "L'opinion toulousaine en face de la 1ere Internationale" déposé à l'Institut d'Etudes Méridionales, elle aurait été adressée le 17 avril, au Préfet.

Le Préfet en fait, a été informé, dès le 10 avril, par le commissaire central de la police, de l'intention des ouvriers de se mettre en grève s'ils n'obtenaient pas une augmentation de 50 centimes par jour et une réduction des heures de travail (AD 31 M 196, 228).

(2) La journée de travail, pendant la belle saison, dure 14 heures. En fait, le travail effectif ne dure que 12 heures. Deux heures de repos sont prévues pour le repas de midi.

(3) A titre d'exemple pour la période 1860-1869 seuls 60 % des époux ont su signer au bas des actes de mariage dans la commune de l'Union, près de Toulouse.

(4) Selon un rapport détaillé du Commissaire central de la police, les tailleurs de pierre sont, en 1868, au nombre de 150 à Toulouse. Un peu moins de la moitié d'entre eux ont donc signé la lettre adressée au Préfet. Ils se sont réunis pour rédiger la pétition dans un café de la rue Pargaminière (AD 31 M 196, 223).

(5) Renseignements fournis par le journal "Le Messager de Toulouse, Moniteur du Midi", 14, rue Temponières (AD 31 J 5).

Exemples : Bernard Laroche, portefaix prévenu de cris séditionnels : il criait "Vive la République" est condamné à un mois de prison.

Guillot, 20 ans, auteur de désordres et de destructions est condamné à deux mois de prison.

Jean Brousse, âgé de 18 ans qui a jeté des pierres contre une patrouille de soldats : 2 mois de prison.

B... âgé de 27 ans, forgeron en bâtisse est inculpé pour avoir porté un drapeau rouge, sang de bœuf. etc....

(6) Cité par le "Messager de Toulouse" :

"Maison à vendre
Curé à pendre
Avec la graisse du gros
Nous ferons rôtir Napoléon".

(7) AD 31 M 196, 215 à 228.

Le "Messager de Toulouse" AD 31 J 5.

(8) 60 centimes chaque heure supplémentaire, au lieu de 30 centimes. Le travail commencera désormais le matin à 6 heures et finira, le soir, à 6 heures.

(9) Extrait de La Dépêche du 6 février 1900.

Publication de la lettre de la Chambre syndicale des tailleurs de pierre de Toulouse adressée à M. Serres, Maire de Toulouse. (lettre du 4 février 1900).

Pour rendre plus compréhensible le contenu de la lettre, indiquons que la municipalité toulousaine, pour l'aménagement de la rue d'Alsace-Lorraine et de la rue de Metz, s'est adressée à deux concessionnaires : Baron et Bouche qui font venir à Toulouse de la pierre taillée ailleurs. Conséquence : de nombreux tailleurs de pierre toulousains sont sans travail.

"Nous avons l'honneur de prier M. le Maire, si le malheur nous est réservé de voir les terrains vacants cédés à une compagnie quelconque, de vouloir bien faire pour les tailleurs de pierre ce qu'il a fait pour les menuisiers et de bien spécifier dans un article disant que la pierre ne pourra sous aucun prétexte entrer à Toulouse, taillée ; nous tenons essentiellement à cet article, l'administration ne dira rien, du moins elle nous dira ce qu'elle nous a déjà dit pour la violation de l'article cité au traité Baron-Bouche.

Si nous engageons un procès, nous en aurons pour 10 ans et la rue sera finie bien avant. Dans ces conditions, les concessionnaires n'ont pas à se gêner ; il est vrai que M. le Maire n'a pas caché à nos délégués que notre corporation n'était pas nombreuse ; nous ne pouvons pas savoir quel est le nombre qu'il faudrait être pour être nombreux aux yeux de M. le Maire. Quant à nous, nous tenons à vous faire savoir que nous sommes un peu plus de 200 électeurs et actuellement une soixantaine sans travail et la pierre taillée arrive tous les jours dans la rue de Metz.

Dans l'espoir, M. le Maire que vous prendrez en bonne considération l'article unique que nous vous signalons à faire signer sur le traité à venir pour les terrains vacants de la rue Alsace-Lorraine,

Recevez, M. le Maire, les plus respectueuses salutations de vos administrés" (sic).